

Pôle AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS
Service : Bâtiments, Manifestations et Parc

Fiche de poste

Apprenti(e) Menuisier

AGENT EN POSTE

<i>Nom Prénom</i>	
<i>Date de naissance</i>	<i>Agent municipal depuis</i>
<i>Grade actuel</i>	<i>Sur le poste depuis</i>

MISSIONS

Effectuer les travaux d'entretien et de réparation nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments communaux, principalement ceux liés à la menuiserie.

ACTIVITES

ACTIVITES PRINCIPALES

- Menuiserie : toute création, toute réparation concernant les bâtiments ou les équipements communaux
- Entretien des bâtiments communaux (serrurerie, placo...)
- Surveillance et entretien des aires de jeux et des structures pour enfants
-

ACTIVITES OCCASIONNELLES

- Soutien aux autres équipes des services techniques

Toutes missions d'intérêt général dans le cadre de l'exercice des compétences de la ville

ENVIRONNEMENT DU POSTE

RELATIONS HIERARCHIQUES

- Rattaché au pôle Aménagement et Cadre de Vie
- Dépend du Responsable des Ateliers Municipaux
- Dépend du Menuisier maître d'apprentissage

Se référer à l'organigramme pour l'organisation générale des services

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Usagers des bâtiments
- Fournisseurs
- L'ensemble des services municipaux

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Missions définies et évaluées par le Responsable des Ateliers Municipaux
- Garant de la bonne réalisation des travaux
- Une erreur dans les travaux exécutés peut entraîner la dégradation de la construction, voire des dommages aux usagers, nuire à l'image de la collectivité, voire entraîner la responsabilité de celle-ci
- Tenu au devoir de réserve : neutralité et/ou modération dans l'expression des opinions personnelles (même en dehors du lieu et des horaires du service) de sorte à ne point influencer ni l'administré, ni le bon fonctionnement du service public.

MOYENS TECHNIQUES

- Local menuiserie
- Petit outillage et matériel liés aux travaux à effectuer
- Scie à panneaux, scie à rubans
- Toupie, raboteuse, dégauchisseuse
- Fourgon avec radio

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail principalement à l'intérieur
- Travail à deux
- Peut être amené à utiliser un matériel nécessitant le port d'équipement de sécurité (casque, lunettes, gants,...)
- Peut être amené à porter des charges lourdes
- Poste à temps complet (35 h) - Temps de travail annualisé
- Horaires réguliers

Les impératifs liés au bon fonctionnement des services, au respect des règles en vigueur et à la continuité du Service Public peuvent imposer une certaine disponibilité en dehors des horaires de travail

CADRE STATUTAIRE

- Catégorie(s) : NC
- Filière(s) : Technique
- Grade mini/grade maxi : NC

REMUNERATION et AVANTAGES

- Indemnité apprentissage
- Avantage en nature (Repas)
- CNAS
- Amicale du Personnel

COMPETENCES

COMPETENCES TECHNIQUES

Compétences requises	Précisions	Préalable	Nécessaire	Appréciée

CONNAISSANCES GENERALES, SAVOIRS TECHNIQUES

Consignes de sécurité au travail		X		
Conditions d'utilisation et d'entretien du matériel		X		

MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET AUTRES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES

Capacité à façonner le bois		X		
Connaissance du fonctionnement des services			X	
Connaissance des bâtiments communaux et leurs usages			X	

PERMIS, HABILITATIONS, FORMATIONS CERTIFIEES, CONCOURS, APTITUDES PARTICULIERES

CAP menuiserie	<i>Ou équivalent</i>	X		
Permis B				X
Concours de fonctionnaire territorial	<i>Relatif au(x) cadre(s) d'emploi concerné(s)</i>		X	

COMPETENCES COMPORTEMENTALES

Sens du service public		X		
Disponibilité		X		
Esprit d'équipe		X		
Aptitude à communiquer		X		
Organisation		X		
Précision		X		
Polyvalence		X		
Réactivité		X		
Sens de l'observation		X		
Sens des responsabilités		X		
Rigueur		X		